

La Filière FILNEMUS organise un appel à projets (AAP) pour l'année 2025-2026

Cet appel à projets a pour vocation de soutenir et dynamiser les activités et les actions en cours de la Filière et s'adresse aux candidats faisant partie d'un centre de référence ([CRMR](#)) ou de compétence ([CCMR](#)) de la Filière Filnemus.

La dotation est constituée de 3 à 5 financements de 10 000€ à 15 000€ chacun maximum.

Les projets ne doivent pas excéder une durée de 12 mois.

➤ Calendrier :

- Lancement de l'AAP : lundi 6 janvier 2025
- Date limite de soumission des projets le vendredi 7 mars 2025.

➤ Critère de recevabilité

- Etre un membre actif de la Filière Filnemus

➤ Composition du dossier de candidature :

- Le formulaire de candidature (disponible en téléchargement sur le site Filnemus.fr),
- Une présentation scientifique structurée du projet (2 pages recto/verso maximum, Arial 12 interligne double) accompagnée des références bibliographiques (10 maximum). Cette présentation doit préciser :
 - ✓ le contexte
 - ✓ les objectifs
 - ✓ la méthodologie
 - ✓ les résultats attendus
 - ✓ l'intérêt du projet
 - ✓ le calendrier prévisionnel avec les étapes clés

- ✓ le budget prévisionnel détaillé (détails de dépenses prévisionnelles avec devis à l'appui si possible, dont co-financements éventuels).

Une attention particulière sera portée sur la méthodologie, l'analyse statistique et la faisabilité du projet.

- Le CV court du porteur de projet (1 page maximum)

A noter : si le projet est retenu, un courrier d'accord de la direction de l'établissement pour la mise en place d'une convention de financement (le cas échéant) sera demandé.
